



FONDS D'APPUI AUX PROJETS 2019 UNE ATTENTION PARTICULIÈRE : LA MIGRATION ET L'IMMIGRATION

Date limite de dépôt des candidatures: 1 juillet 2019

Thème principal

Pour un nombre croissant de Sites de Conscience, les questions de justice et des droits de l'homme sont inextricablement liées aux préoccupations liées aux migrations. Le Rapport [État de la migration dans le monde 2018](#) de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) énonce que :

Les migrations internationales sont un phénomène complexe qui a une incidence sur une multitude d'aspects économiques, sociaux et en matière de sécurité touchant notre vie quotidienne dans un monde de plus en plus interconnecté... Les migrations sont liées à la géopolitique, au commerce et aux échanges culturels et offrent aux États, entreprises et communautés des possibilités de bénéficier énormément de ces migrations. La migration a contribué à améliorer la vie des individus dans les pays d'origine et de destination et a offert à des millions de personnes dans le monde la possibilité de se forger une vie sûre et enrichissante à l'étranger. Cependant, toutes les migrations ne sont pas effectuées dans de bonnes conditions. Ces dernières années, nous avons assisté à une augmentation des migrations et des déplacements en raison des conflits, des persécutions, de la dégradation et du changement de l'environnement, et d'un manque profond de sécurité et d'opportunités chez les populations.

Les personnes se déplacent comme jamais auparavant ; et bien que le nombre de migrants et l'accueil qu'ils reçoivent varient d'un pays et d'une ville à l'autre, ces mouvements présentent des défis partout. Certains pays d'accueil traversent une crise des valeurs, où les principes de la démocratie, des droits de l'homme, de la participation et de l'État de droit font défaut ou sont encore émergents. En même temps, de nombreuses nations doivent faire face à l'accueil et à l'intégration de nouveaux citoyens, qui fuient la guerre, la pauvreté ou les catastrophes naturelles. Les sociétés devenant de plus en plus diversifiées, l'avenir démocratique dépend de leur capacité à développer et à soutenir le dialogue et l'intégration interculturels. Comprendre la culture et les coutumes des autres n'est pas une question de « politiquement correct », mais un effort qui doit être entrepris si les pays veulent favoriser le bien-être économique et social de toutes leurs populations.

Qu'il s'agisse de la séparation des enfants de leur famille à la frontière sud des États-Unis, du nombre croissant de réfugiés syriens en Turquie et au Liban, des migrants économiques d'Europe de l'Est qui se sont établis dans l'Union européenne, du nationalisme européen croissant qui en résulte, de l'expulsion du peuple Rohingya de Birmanie ou des 80 % des réfugiés dans le monde que les nations africaines accueillent - ces phénomènes sont autant de pressions sur les capacités des communautés à vivre et travailler ensemble.

Les Sites de Conscience sont particulièrement bien positionnés pour fournir aux communautés les outils et les perspectives nécessaires pour combattre le racisme, la xénophobie et les autres formes d'intolérance liées aux migrations et à l'immigration. Cet appel à projets spécial du Fonds d'appui aux projets appuiera les approches innovatrices visant à mobiliser les collectivités locales sur ces questions. Nous sommes à la recherche de projets originaux qui utilisent le dialogue pour faire participer les visiteurs et/ou les partenaires communautaires

aux questions liées à l'immigration et à la migration contemporaines. Le dialogue peut prendre plusieurs formes : dans les programmes publics ou scolaires, dans les expositions permanentes et temporaires, tant sur place qu'à l'extérieur ; par le biais de projets artistiques et multimédias, et en ligne.

Qui peut en faire la demande ?

Tous les membres en règle de la Coalition (cotisations entièrement payées) peuvent présenter une demande. Veuillez noter que les candidats doivent soumettre les rapports détaillés et les rapports financiers finaux des projets ou des échanges précédents avant de présenter une nouvelle demande de subvention. Les bénéficiaires précédents du Fonds d'appui aux projets doivent attendre au moins douze mois après la clôture de leur plus récent projet pour présenter une nouvelle demande.

Quels types et niveaux de soutien sont disponibles ?

Appui financier :

Un maximum de 7 000 \$ par projet est disponible pour les propositions de projet sur site ou d'échange entre sites dans le cadre de cette initiative.

Appui méthodologique :

Le Secrétariat travaille en étroite collaboration avec les candidats afin de cerner leurs besoins et de les mettre en contact avec d'autres sites membres, des administrateurs ou du personnel qui peuvent répondre à leurs besoins méthodologiques ou techniques. L'appui peut inclure :

- La fourniture de modèles écrits de conception de programmes et d'outils d'évaluation
- Un soutien par téléphone ou par courrier électronique à l'élaboration de la conception du projet
- Des conseils stratégiques en matière de communication et de plaidoyer

Objectifs de l'appel à Fonds d'Appui aux Projets

- Soutenir des projets novateurs de lutte contre le racisme, la xénophobie et d'autres formes d'intolérance liées à l'immigration et aux migrations.
- Fournir des modèles de programmes reproductibles pour d'autres Sites de Conscience
- Connecter les sites de conscience autour du thème de l'immigration et de la migration
- Susciter un dialogue communautaire sur le thème de l'immigration et de la migration

Types d'activités financées

Toutes les activités doivent reposer sur le dialogue. Pour plus d'informations sur les activités basées sur le dialogue, consultez le centre de ressources en ligne ou l'[équipe des programmes internationaux](#). Les activités soutenues peuvent inclure :

- Les expositions qui placent l'implication de la communauté au centre du projet
- Les programmes publics ou scolaires fondés sur le dialogue
- Les histoires orales et les collections contemporaines
- Les échanges entre sites de conscience
- Les collaborations avec d'autres Sites de Conscience sur l'une des activités énumérées ci-dessus

Cet appel spécial à Fonds d'Appui aux Projets vise à créer un espace d'innovation et d'expérimentation sur la manière dont les sites peuvent mobiliser divers publics et inspirer le dialogue et l'action sur les questions de migration et d'immigration. La subvention soutient des initiatives qui répondent aux objectifs fondamentaux des Sites de Conscience, qui sont :

- d'interpréter l'histoire à travers le site ;
- de faire participer le public à des programmes qui stimulent le dialogue sur des enjeux sociaux urgents ;
- de partager des opportunités de participation du public et d'action positive sur les enjeux soulevés sur le site ; et
- de promouvoir la justice et les cultures universelles des droits de l'homme.

Qui examine les demandes de Fonds d'Appui aux Projets ?

Les sites présentent les demandes de Fonds d'Appui aux Projets au Secrétariat. Le Secrétariat examine les demandes pour s'assurer qu'elles sont complètes et, après avoir demandé des renseignements complémentaires au besoin, les demandes finales sont soumises au Comité d'évaluation des demandes de subvention pour examen et décision finale de financement. Le Comité d'évaluation des demandes de subvention est composé de représentants des Sites de Conscience qui répondent à des critères stricts de participation, notamment une vaste expérience dans l'élaboration et la mise en œuvre de programmes exemplaires de Sites de conscience.

Afin d'assurer un processus d'examen et de sélection qui soit efficace, juste et équitable et qui tienne compte des divers niveaux de développement (tant institutionnels que programmatiques) des sites candidats, le comité d'évaluation des demandes de subvention devra :

- Privilégier les projets en collaboration avec d'autres Sites de Conscience (si vous recherchez un partenaire, n'hésitez pas à nous contacter, nous serons heureux de vous aider à vous mettre en contact avec un partenaire).
- Privilégier les projets qui aboutissent à des outils reproductibles ou évolutifs qui peuvent faire progresser le travail des Sites de Conscience à travers le monde ;
- Accorder une attention particulière aux sites qui sont menacés en raison de facteurs économiques, politiques ou sociaux qui pourraient avoir un impact négatif sur l'avenir du site.

Quelles dépenses peuvent être prises en charge ?

- Pour les projets sur Site : Les honoraires et les coûts liés à la conception et à la mise en œuvre du projet proposé, y compris la dotation en ressources humaines.
- Pour les échanges entre pairs : Frais de déplacement et de réunion. Veuillez noter que pour les échanges de mentorat, le Fonds financera également les honoraires et les coûts liés à la conception et à la mise en œuvre du mentorat, y compris la dotation en ressources humaines.

Veuillez noter que tous les candidats devront apporter une contribution financière ou en nature au projet, qui doit être indiquée dans le budget, comme le temps et l'expertise, l'hébergement et/ou la nourriture. Nous vous rappelons que le soutien de la Coalition doit représenter au moins 60% du budget total.

Quelles dépenses ne peuvent être prises en charge ?

- Les demandes de remboursement de frais engagés avant la date de l'octroi de la subvention ne seront pas prises en compte.

Comment les fonds seront-ils versés pour les projets approuvés ?

- 80 % du financement de la Coalition pour le projet seront versés une fois le projet approuvé.
- 20 % seront versés à la réception du rapport final du projet ou de l'échange entre pairs (voir ci-dessous).

Quelles sont les exigences en matière de déclaration ?

- Dans le mois suivant la fin du projet ou de l'échange, les sites rédigent un rapport final sur les activités, les résultats et l'évaluation du projet et le transmettent au Secrétariat selon le format du projet ou du rapport d'échange entre sites. Certains bénéficiaires du Fonds d'appui aux projets peuvent être invités à rédiger une boîte à outils pour aider les membres de la Coalition à mettre en œuvre des projets similaires dans leurs sites. Les rapports et les boîtes à outils doivent inclure un rapport financier détaillé.
- Un an après la fin du projet, les bénéficiaires de subventions sont priés de transmettre au Secrétariat une évaluation d'impact sur douze mois identifiant les résultats un an après la mise en œuvre. Veuillez noter que le Fonds accorde une grande importance à la présentation et à l'évaluation minutieuse et approfondie des projets par chaque site participant. Les résultats des projets seront communiqués à tous les membres de la Coalition afin de favoriser notre apprentissage et notre perfectionnement collectifs. Dans le cadre du processus de demande, les sites demandeurs devront soumettre une évaluation et un plan d'impact détaillés et précis pour évaluer l'impact du projet proposé dans leurs communautés.

Les demandes doivent être clairement justifiées :

- Comment le projet utilise l'histoire pour aider les participants à comprendre les enjeux contemporains de la migration et de l'immigration ou à s'y confronter d'une manière qu'ils ne pourraient pas le faire autrement ;
- Comment le dialogue est utilisé dans le projet ;
- Comment le projet utilise le vécu du site pour aider les participants à comprendre ces enjeux contemporains et à s'y confronter d'une manière qu'ils ne pourraient pas le faire autrement ;
- Comment le projet offre un mode d'engagement actif parmi des participants nouveaux et diversifiés ;
- Comment le projet soulève des perspectives multiples sur une problématique plutôt que de promouvoir une solution unique à un problème ;
- Comment le projet fournit de l'information aux participants pour développer la participation du public aux enjeux soulevés sur le site ; et
- Comment le projet évalue son impact immédiat, à moyen et à long terme.

Les candidats sont fortement encouragés avant de soumettre une demande à consulter le secrétariat de la Coalition bien avant la date limite de dépôt des candidatures. Les avant-projets de candidature examinés avant d'être soumis par le Secrétariat sont beaucoup plus susceptibles de recevoir un financement. Dans le cadre de ce soutien durant le processus d'élaboration de la proposition, l'équipe de la Coalition discutera de votre vision globale du projet, de sa planification et de son exécution, et pourrait vous mettre en contact avec d'autres sites et experts qui pourraient fournir des ressources. Après cette conversation préliminaire, les membres de la Coalition peuvent soumettre une demande finale en ligne à **1 juillet 2019** ou par courriel à psf@sitesofconscience.org au plus tard à la date limite de candidature.

Le personnel du secrétariat est disponible pour discuter de votre candidature jusqu'à 2 semaines avant la date limite de candidature. Les candidats sont vivement encouragés à contacter le coordinateur PSF à psf@sitesofconscience.org avant de postuler et de planifier un appel.

Comment remplir la demande

Vous pouvez envoyer la demande finale sous la forme d'un formulaire Google en anglais, espagnol, français ou arabe. Si vous éprouvez des difficultés à le transmettre par l'entremise du portail des subventions, vous pouvez l'envoyer directement par courriel à psf@sitesofconscience.org au plus tard à la date limite (à déterminer) de transmission de la demande. Veuillez n'utiliser que l'espace prévu (nombre de caractères).

Conseils de candidature

Voici quelques caractéristiques d'une bonne demande de subvention :

- Être précis dans vos réponses aux questions
- Être à la fois descriptif, concis et ciblé
- Ne pas oublier que les personnes qui examinent votre demande peuvent ne pas connaître votre organisme ou son travail.
- Fournir des détails pertinents dans la mesure du possible
- Appuyer vos plans avec des données ou des devis directs
- Contrôler vos calculs dans le budget